



Syndicat National des Personnels de  
l'Éducation et du Social  
Protection Judiciaire de la Jeunesse  
Fédération Syndicale Unitaire  
54 rue de l'Arbre Sec 75001 PARIS  
Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62  
[snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr](mailto:snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr)



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

**Région SUD EST : 06 43 44 93 82 - 06 23 52 24 13**

## **Quel avenir pour le foyer des Provençales ?**

COMPTE-RENDU DE L'AUDIENCE SNPES AVEC LA DIR DU 21 MAI

Depuis plusieurs mois, le foyer des provençales, seul foyer PJJ du département, rencontre des difficultés importantes de fonctionnement. Nous avons déjà eu plusieurs audiences départementales et régionales pour soulever nos questionnements sur la gestion de la direction de ce foyer collectif et surtout pour rappeler notre attachement au maintien d'une structure d'accueil de ce type sur ce territoire. Le Directeur Interrégional est venu rencontrer l'équipe du foyer le 21 mai pour évaluer la situation.

Le bureau syndical a tenu à le rencontrer en présence du DT ce même jour pour réaffirmer notre solidarité avec les professionnels qui se trouvent confrontés à un quotidien difficile. Selon le Dir, à ce jour, le bilan n'est pas positif. Plusieurs agents sont en arrêt, tandis que d'autres accumulent les heures supplémentaires (plus de 600h). Le constat partagé par l'équipe est clair : la prise en charge des jeunes au quotidien est compliquée à penser. Les professionnels, tous corps de métiers confondus, ne parviennent ni à faire équipe, ni à trouver un sens commun à leur travail.

Le Dir et le Dt se sont trouvés face à une équipe en grande souffrance. S'ils en ont conscience aujourd'hui, ils peinent à penser des solutions concrètes afin de les accompagner. À court de propositions, le Dir a sollicité les professionnels pour proposer « quelque chose » pour dans 15 jours. Nous n'avons pas bien saisi ce que la direction attendait comme travail en 15 jours, des idées ? Pour couronner le tout, le Dir a enjoint l'équipe à lui envoyer par courrier les propositions (camps, sport, culture...). Comme si le contexte tendu permettait de poser les conditions pour une réflexion collective sans temps de travail déconnecté de la prise en charge des jeunes.

Comment concevoir un projet, quand le travail de fond n'est pas possible, quand leur présence au foyer ne fait pas sens ? Comment travailler un projet de camp pour l'été quand le mois de septembre est incertain. Comment peut-on dissocier le mal-être d'aujourd'hui de l'incertitude du mois de septembre ?

Qui sera la.le directrice.eur au mois de septembre ? Qui sera la.le rue au mois de septembre ? Le mois de septembre 2019 sera le même que le mois de septembre 2018, bricolé. L'équipe va se renouveler, se modifier et les agents sont dans l'incertitude de leur futur. La présence d'un rue missionné sur la fonction de direction et d'un éducateur du foyer missionné sur la fonction de Rue repéré depuis janvier 2019 semble avoir été bénéfique pour l'équipe. Mais ce qu'il faut bien nommer du rafistolage n'a que l'apparence de la solidité. On sait déjà que d'ici 3 mois l'équipe devra repartir au point de départ, sans certitude sur l'équipe encadrante. Et ça va faire deux ans que ça dure. Après avoir connu deux rues contractuelles, elles-mêmes malmenées par une direction bancaire et peu légitimée par l'équipe, l'administration se retrouve à devoir penser sans doute l'installation d'un nouveau rue pour la rentrée. Cette incohérence des choix est forcément imputable à la Dt et à la Dir.

Sur la question du Directeur de Service des provençales, le Directeur Interrégional et le Directeur Territorial sont dans une impasse et expliquent n'avoir aucune solution, leur seule possibilité d'action est d'avoir fait remonter ce problème à l'Administration Centrale. Cela nous semble vraiment léger comme action. Nous rappelons que depuis septembre 2017 le directeur de service en poste ne peut exercer ses fonctions. Ce qui a demandé une implication de la DT, beaucoup de bricolage et une équipe qui alterne les cadres et les maltraitances institutionnelles.

Aujourd'hui on demande aux agents de se projeter sur du court terme, 15 jours, cet été alors que ni la Dt ni la Dir ne sont en mesure de leur garantir un cadre de direction stable et cohérent. L'administration montre ainsi son incapacité à penser à long terme, à proposer des solutions pérennes, de fond.

A ce jour, la seule réponse concrète qui a été apportée au foyer est un engagement du DIR à bloquer les admissions et à garder à effectif de 5 jeunes sur la structure collective, afin de ne pas mettre davantage en difficulté une équipe déjà en souffrance.

Le DIR a annoncé son retour au foyer le 25 juin afin d'évaluer les propositions de travail de l'équipe et de prendre des décisions claires. Il a affirmé qu'il est de sa responsabilité d'essayer d'inverser la dynamique négative du foyer sans pour autant apporter des réponses. Mais qu'advient-il du foyer si leurs propositions ne correspondent pas aux attentes du DT, du DIR ? Comment sauvegarder le dernier lieu de placement collectif sur le territoire, qui hébergera bientôt 3 CEF. Les adolescents les plus en difficultés, qui ne peuvent vivre chez eux seront donc placés, par défaut, en CEF, faute de places en structure d'hébergement classique.

Quel futur veut-on pour les jeunes de la Protection Judiciaire de la Jeunesse Alpes/Vaucluse ? Alors que nous savons que plus il y a de place en centre fermé plus les juges placent en centre fermé. Dans une société qui n'a jamais été aussi répressive avec les adolescents (jamais dans notre histoire contemporaine, le nombre de mineurs incarcérés n'a été aussi important alors que la délinquance baisse chez les mineurs), ne peut-on penser mieux, avec bienveillance, dans l'intérêt des jeunes les plus fragiles de notre territoire ?

*Avignon, le 28/05/2019*